Compte rendu réunion du bureau de l'association Les amis de Pénouclet le 26 février 2021

Le bureau de l'association Les amis de Pénouclet s'est réuni le 26.02.21 à 20H15 en visioconférence.

Présents:

- Aline BIELAWSKI
- Flore ANCEL
- Grégoire VIAIRON
- Laurent MOCCOZET
- Lucile CHESNOY
- Régis CHAFFARD
- Samuel TORTON
- Simone DE LORENZI
- Stevens GESTIN
- Veronica LIUZZO VIAIRON

Ordre du jour

- 1. Organisation du nouveau bureau et vote des fonctions des membres du bureau
- 2. Vote de la nouvelle adresse de gestion
- 3. ORE / Association ASTER
- 4. Article du Dauphiné Libéré du 21 février 21

1. Organisation du nouveau bureau et vote des fonctions des membres du bureau

Les membres de l'association ont voté à l'unanimité les nouvelles fonctions des membres cidessous :

Civilit é	Nom	Prénom	Fonction	Adresse
Mr	MOCCOZET	Laurent	Co-président	La Biollaz – 74250 Saint Jean de Tholome
Mme	BIELAWSKI	Aline	Co-présidente	Les Ruz - 74250 Saint Jean de Tholome
Mr	VIAIRON	Grégoire	Co-président	Les Syords – 74250 Saint Jean de Tholome
Mme	LIUZZO VIAIRON	Véronica	Secrétaire	Les Syords – 74250 Saint Jean de Tholome
Mr	GESTIN	Stevens	Trésorier	1341 Route de chez Padon – 74130 Faucigny
Mr	TORTON	Samuel	Secrétaire adjoint	Les Syords – 74250 Saint Jean Tholome

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 21/02/2022.

Les membres ainsi désignés acceptent leurs fonctions.



2. Vote du changement de l'adresse de gestion :

La nouvelle adresse de gestion de l'association est votée à l'unanimité :

ASSOCIATION LES AMIS DE PENOUCLET Chez Véronica LIUZZO VIAIRON Les Syords 74250 SAINT JEAN DE THOLOME

3. ORE / Association ASTERS

Rappel de la définition de l'ORE (Obligations Réelles Environnementales) et modalités de mise en place :

Il s'agit d'un contrat de droit privé, signé entre 2 co-contractants (1 ou plusieurs propriétaires + une structure agrée pour la protection de l'environnement)

Divers points abordés :

- comment contacter les propriétaires fonciers de Pénouclet
- clauses du contrat ORE à définir entre le propriétaire foncier et l'association ASTERS, représentée par Antoine HENRIOT
- rupture du contrat ORE possible par les 2 parties, modalités à vérifier et à préciser dans le contrat
- plus de 50 propriétaires fonciers sur Pénouclet
- la mairie est propriétaire d'environ 1/3 » des terrains de Pénouclet
- pour les terrains communaux l'association ASTERS serait l'interlocuteur privilégié pour contacter la commission Bois environnement et développement durable et le Conseil
- Municipal de la mairie.

4. Parution d'un article au journal du Dauphiné Libéré du 21 février 2021

Vincent Metral, journaliste du Dauphiné Libéré était présent à notre dernière AG du 16 février 2021. L'article « Les Amis de Pénouclet toujours mobilisés » est disponible sur le site internet de l'association.

Le 26 févier 2021

Véronica LIUZZO VIAIRON Secrétaire